

AGRICULTURE

**HISTOIRE DE L'ÉLEVAGE CAPRIN
EN TOURAINE**

Pierre DESBONS*

RÉSUMÉ : L'élevage des chèvres pour la production de fromage est une activité agricole importante en Touraine. Nous analysons, depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours, les étapes qui ont jalonné le passage des nombreux petits élevages traditionnels vers les grands élevages modernes.

SUMMARY: Raising goats for cheese production is an important agricultural activity in Touraine. We analyze from the 19th century until today, the stages that have marked the passage from many small traditional farms to large modern farms.

La présence des chèvres en Touraine est avérée depuis le néolithique, d'après de récentes fouilles archéologiques réalisées dans le sud du département d'Indre-et-Loire. Plus tard, à la fin du VIII^e siècle, les capitulaires de Charlemagne signalent que l'on consomme gigots, côtelettes et fromages de chèvre. Au XVI^e siècle, François Rabelais évoque le fromage de bique. En 1603, le bouc et les chèvres de Barbarie sont mentionnés dans les comptes du château de Chenonceau. Le Tableau administratif de la Province de Touraine, publié entre 1762 et 1766, fait état des droits prélevés sur le commerce des viandes et cuirs de chèvres et recommande la substitution du lait des nourrices par celui des chèvres et des vaches. Il est rapporté qu'au cours de la Révolution, le nombre de chèvres en Touraine augmente de 30 %.

* Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine.

Nous débiterons notre étude au milieu du XIX^e siècle, époque à laquelle les premières enquêtes administratives fournissent des évaluations quantitatives. Puis nous considérerons quatre périodes qui caractérisent bien l'évolution de l'agriculture en France.

AVANT LE PREMIER CONFLIT MONDIAL (1840-1918)

Depuis 1840 jusqu'à nos jours, les estimations d'abord puis des enquêtes plus précises montrent que le cheptel caprin de la Touraine a oscillé entre 15 000 et 40 000 animaux.

Comme partout en France, ce sont de petits élevages tenus essentiellement par les femmes qui en tirent lait, fromages et chevreaux pour la consommation familiale, le surplus étant vendu sur les marchés de proximité (Fig. 1). L'alimentation des chèvres repose essentiellement sur un usage très ancien appelé la vaine pâture. Ce système permet à l'éleveur de faire brouter ses animaux sur des espaces libres : chemins, landes, bois, prairies naturelles non closes, regains succédant aux récoltes de céréales ou de fourrages. Cet usage est souvent critiqué par les propriétaires fonciers qui déplorent les dégradations causées sur les haies clôturant les parcelles, les zones boisées, les vignes. Les préfets et les maires doivent fréquemment arbitrer les conflits.

Le fromage le plus connu est celui de Sainte-Maure, de forme longue, avec parfois une paille à l'intérieur. La paille est utilisée seulement pour ressouder un fromage cassé accidentellement. Il est fabriqué avec le lait de chèvre caillé à la présure, salé, affiné et conservé dans la cendre de sarments de vigne. La paysanne garde les fromages à la ferme sur des claies de bois dans un endroit sec. Deux autres fromages sont signalés au XIX^e siècle : les fromages ronds de Cussay et celui en forme de pyramide dans la région de Loches.

Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, la chèvre appartient à ce qu'on appelle le « petit bétail » avec un statut inférieur au mouton et aux animaux de basse-cour. Elle ne fait pas l'objet de sélection et son élevage est peu encouragé. En 1872, Ernest Huard du Plessis, notable berrichon, essaie de réhabiliter la chèvre dans un traité de 150 pages intitulé *La Chèvre* :

On dit que la chèvre était la vache du pauvre, et on a eu raison, car cet utile animal, dont la nourriture coûte si peu, nourrit de son lait la pauvre famille qui l'élève. Malheureusement la chose n'a pas suffi à donner à la chèvre un peu d'estime et de popularité. Et pourtant les quelques défauts qu'on pourrait lui reprocher sont rachetés par des qualités bien précieuses. Nous avons assisté à bien des concours régionaux ; nous avons lu avec attention bien des comptes rendus de ces solennités agricoles, et c'est toujours avec une certaine tristesse que nous avons vu la race caprine, cependant si utile, exclue de ces luttes pacifiques.

En 1854 est créée la Société Zoologique Impériale d'Acclimatation de France qui devient en 1871 la Société Nationale d'Acclimatation. Dès 1857, cette Société porte un intérêt particulier à la chèvre. Elle encourage l'importation de la race Angora pour la qualité de sa laine, et de la race Nubienne (nord Soudan) pour ses aptitudes laitières. Les médecins préconisent les vertus du lait de chèvre pour alimenter les jeunes enfants et les personnes malades. En Indre-et-Loire, la Société d'Agriculture se fait l'écho de la Société d'Acclimatation. Robert Barnsby, directeur du Jardin des Plantes de Tours décrit la chèvre angora d'Asie mineure, la chèvre du Sénégal et la chèvre d'Égypte. Au concours régional de Tours en mai 1864, le vicomte des Réaulx, de Joué-lès-Tours, obtient une mention honorable pour une chèvre du Tibet. Le comice agricole de l'arrondissement de Chinon récompense plusieurs éleveurs en 1879 et 1880 : MM. Gatillon et Jolly, de Sainte-Maure, Nion et Rabusseau, de Cruzilles, Georget, d'Avon-lès-Roches, Larcher, de Parçay-sur-Vienne, Gomez, de Thilouze. Cependant, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le mouvement initié par la Société d'Acclimatation a du mal à fédérer les adeptes de l'élevage caprin et à vaincre la mauvaise image de la chèvre en France.

En 1899, Joseph Crépin (1849-1943), fonctionnaire au ministère de la Guerre, qui utilisait le lait de chèvre pour alimenter son jeune fils, Pierre, adhère à la Société d'Acclimatation. Il redonne un nouveau souffle à l'intérêt porté à la chèvre. Souvent dénommé « l'apôtre de la chèvre », il fédère en France les acteurs favorables à cet animal. En 1906, il crée au sein de la Société d'Acclimatation une Section caprine très active, où sont établies les bases de l'amélioration des races (standards morphologiques, livre généalogique). La même année, il publie un traité de 333 pages, *La chèvre, son histoire, son élevage pratique, ses bienfaits, ses services*, qui va servir de



Fig. 1 : scène de vaine pâture (XIX^e siècle en Touraine).



Fig. 2 : troupeau de M^{me} Valois à Lestiou (Loir-et-Cher) vers 1900.

référence jusque dans les années 1960. Parmi les disciples de Joseph Crépin, signalons Léonie Valois (1856-1906), épouse de l'archiviste-paléographe parisien Noël Valois. Elle sélectionne plusieurs races de chèvres (Coublanc, Sundgau, Toggenbourg, Alpine chamoisée) sur son domaine de Lestiu (canton de Mer dans le Loir-et-Cher) depuis 1875 (Fig. 2). Léonie Valois devient la première vice-présidente de la sous-section caprine de la Société nationale d'Acclimatation fondée par Joseph Crépin en 1906. Son décès prématuré ne lui permet pas de participer aux travaux fondateurs de la sélection caprine française.

L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1940)

Dans les départements où le métayage est important, les chèvres sont toujours présentes dans les exploitations agricoles, et les effectifs ont souvent augmenté entre 1892 et 1929. En Indre-et-Loire, il passe de 25 000 à 35 000 (+ 40 %).

Au sortir de la Grande Guerre, Joseph Crépin, devenu un ardent défenseur de la race Alpine pour son aptitude laitière, fonde le club de la Chèvre de Race Pure et établit un Livre généalogique pour enregistrer et suivre les animaux reconnus conformes aux standards de la race. Dans un contexte de reprise économique, il recrute beaucoup de disciples. Ce sont essentiellement des femmes issues de la noblesse ou épouses de riches propriétaires. Elles viennent de la région parisienne mais aussi de régions rurales où la chèvre est très présente. Il y a aussi quelques nobles ou grands propriétaires terriens, qui, après s'être intéressé aux animaux dit *nobles* (chevaux, bovins, moutons), commencent à s'occuper de ce qui était considéré autrefois comme du domaine de la femme : les volailles et les chèvres.

Plusieurs personnalités d'Indre-et-Loire et des départements limitrophes, où la chèvre occupe une place importante, adhèrent au club de la Chèvre de Race Pure et jouent un rôle important dans l'évolution du cheptel de la région Centre.

En 1920, le marquis Maximilien de Lussac (1879-1944), propriétaire du château de Comacre à Sainte-Catherine-de-Fierbois près de Sainte-Maure, adhère à la Société d'Acclimatation et fait venir des Alpes, par l'intermédiaire de Joseph Crépin, une quarantaine d'animaux. Il installe une grande chèvrerie

qui, en 1924, compte déjà une centaine de chèvres de race Alpine. Le marquis de Lussac, un grand notable rural (maire de Sainte-Catherine-de-Fierbois, Président du Syndicat Agricole, Président du Syndicat d'Élevage, Président de la Société de Secours Mutuel), adapte et promeut la race Alpine en Touraine. Grâce à lui, la chèvre obtient une place remarquable à la VI^e Exposition d'Aviculture à Tours qui se tient du 9 au 14 mai 1923 dans le Jardin de la Préfecture. Cette manifestation fait l'objet d'un article élogieux dans le *Journal d'Agriculture Pratique* (magazine agricole national de référence) en ces termes :

à la plus brillante exposition d'aviculture que l'on puisse voir en dehors de la manifestation de Printemps à Paris, 22 chèvres, boucs ou chevreaux, furent présentés. Il y eut même une traite de contrôle pour les chèvres. Un diplôme d'honneur est donné au marquis de Lussac pour ses chèvres Alpines.

À une quinzaine de kilomètres du château de Comacre, sur la commune de la Chapelle-Blanche-Saint-Martin, est situé le château de Grillemont où réside la famille Lecointre. Solange Lecointre (1897-1954), épouse du célèbre géologue, le comte Georges Lecointre, élève des chèvres de race alpine chamoisée pour la production laitière, des chiens lévriers et divers animaux de basse-cour. Un bouc acquis auprès de marquis de Lussac, baptisé Pan de Comacre, se distingue par ses performances et donne une nombreuse descendance dans les élevages de la région entre 1922 et 1928.

Au début des années 1920, Maurice Ferrand, co-gérant de la laiterie d'Anché (canton de L'Île-Bouchard) fondée par son beau-père Adrien Bourré, développe parallèlement à la laiterie son propre élevage caprin en allant chercher un wagon de chèvres dans les Alpes.

Durant cette période de l'entre-deux-guerres, l'administration porte peu d'intérêt à l'élevage caprin. En 1919, l'État crée les Offices agricoles départementaux gérés par les Conseil généraux, afin d'intensifier la production agricole. En Indre-et-Loire, la chèvre ne reçoit aucune des subventions allouées au secteur élevage. Toutes les sommes vont aux bovins laitiers, porcs, chevaux, moutons et volailles. En 1933, la Direction des Services agricoles du département publie une monographie agricole de 288 pages, dans laquelle le chapitre VI (Les chèvres, p. 196), n'occupe que six lignes :

L'espèce caprine a augmenté ses effectifs par rapport aux chiffres d'avant-guerre (de 40 % par rapport à l'enquête de 1892). Ceci s'explique par la facilité d'entretien des animaux ; la chèvre est également une source de revenus par les fromages appréciés qu'elle donne. On la rencontre partout, mais surtout dans les cantons de l'ancien arrondissement de Loches (1 500 à 2 300 chèvres par canton) ; plus de 2 000 chèvres dans les cantons de Sainte-Maure, Montbazou et Château-Renault. Diverses races, plus ou moins croisées, sont exploitées.

Cependant, à la fin des années 1930, les producteurs, par l'intermédiaire de leurs organismes représentatifs, commencent à prendre conscience de l'intérêt économique de la production laitière caprine. En 1935, la Fédération des Laiteries coopératives Touraine-Maine-Anjou attire l'attention des consommateurs sur les produits issus du lait de chèvre en créant la marque «Caprina». En 1937, la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire émet le souhait d'organiser le marché du lait et de délimiter la zone de production du fromage de chèvre de Sainte-Maure. En 1938, le *Bulletin Agricole & Viticole de la Touraine* consacre un article au Fromage de Sainte-Maure en ces termes :

La question se pose de délimiter et défendre la marque «Fromage de Sainte-Maure». Le département de la Vienne demande si certaines communes limitrophes de ce département rentrent dans la délimitation. Il existe un Syndicat au sein de la Fédération Touraine-Maine-Anjou qui a créé une marque Caprina. Cette marque est sa propriété. Il y aurait intérêt à ne pas laisser des abus déprécier l'appellation Sainte-Maure-de-Touraine et en vue de la délimiter dans son cadre réel. M. J-B Martin (président) reçoit mandat d'étudier la question avec les organismes compétents de la Vienne.

Au niveau national, la chèvre est introduite au Concours Général Agricole de Paris en 1924, suite aux multiples tractations de Joseph Crépin auprès du Ministère de l'Agriculture. Petit à petit, dans les départements, les Comices agricoles suivent le mouvement. En 1936, l'Indre-et-Loire ouvre aux chèvres les comices agricoles de Neuvy-le-Roi, Bourgueil et Lahaye-Descartes.

L'introduction de chèvres de race alpine, par les éleveurs pionniers des années 1920, modifie sensiblement la constitution génétique des troupeaux de la région Centre. Cependant, dans les années 1930, la plupart des élevages

élites de race pure alpine sont décimés par des maladies (strongylose, douve du foie) faute de traitements. Les troupeaux qui subsistent sont très hétéroclites. S'y côtoient des animaux de race indigène et leurs croisements avec la race Alpine.

LES TRENTE GLORIEUSES (1946-1975)

Durant la Seconde Guerre mondiale, la chèvre permet de nourrir les paysans et les citadins. Les petits élevages se développent d'autant plus que la chèvre n'est pas frappée par les réquisitions. Après la guerre, durant les Trente Glorieuses, la demande de fromages de chèvre tend à croître pour approvisionner les cités plus industrielles : Tours, Blois, Vierzon, Châteauroux, Paris, Lyon... Les éleveurs se spécialisent. Ils se regroupent pour organiser ensemble leur profession en pleine mutation.

Le Syndicat des éleveurs de chèvres de Touraine est créé le 14 février 1958 à Sainte-Maure. Une centaine d'entre eux répond à l'appel de la Direction des Services Agricoles. C'est le deuxième syndicat français à se former après celui du Loir-et-Cher. Plusieurs instances officielles sont représentées : M. Marc Desaché, maire de Sainte-Maure, la Direction des services agricoles, la Direction des Services vétérinaires, le Centre d'Insémination artificielle, le Génie rural et la Fédération Nationale Caprine (FNEC). Un conseil d'administration de 9 membres est élu (Fig. 3).

Les adhésions sont nombreuses. Parmi les 138 membres fondateurs, les femmes occupent une place importante avec 59 adhérentes.

Président d'honneur	Marc DESACHÉ	Maire de Sainte-Maure et Conseiller général
Présidente	Colette de SAINT-SEINE	Éleveuse à « Grillemont », La Chapelle-Blanche
Vice-présidents	M ^{me} SOURIAU	Éleveuse aux Hermites
	Bernard FERRAND	Industriel laitier et éleveur, à Anché
Secrétaire trésorier	M. Adolphe FATOUX	Ingénieur des Services Agricoles (DSA Tours)
Membres	M. de GRAEVE	Éleveur, à « Cément », Chinon
	M. FOUCHER	Éleveur, à « Le Mée », Neuillé-le-Lierre
	M ^{me} POIRIER	Éleveuse, à « Les Ruaux », Joué-lès-Tours
	M. Lucien HÉRIBERT	Éleveur, au « Bois Ronds », Pussigny
	M. COLLET	Éleveur, à Gangey

Fig. 3 : syndicat des éleveurs de chèvres de Touraine : premier conseil d'administration en 1958.

Colette Lecointre est la présidente fondatrice du Syndicat des éleveurs de chèvres de Touraine. Elle est la fille unique de Georges Lecointre et Solange Lecointre, déjà cités. Durant sa jeunesse, elle est initiée aux divers élevages conduits par sa mère. En 1943, elle épouse un cousin éloigné, Christian Le Gouz de Saint-Seine. Au sortir de la guerre, Colette de Saint-Seine s'installe à Grillemont et continue la tradition familiale. Elle reconstitue un élevage caprin avec des animaux de race Alpine Chamoisée. Au début des années 1960, son troupeau, réputé dans la région, comprend une quarantaine de chèvres et une quinzaine de boucs. M^{me} de Saint-Seine pratique la sélection des animaux répondant le mieux aux standards de la race Alpine chamoisée, et bons producteurs de lait. Elle échange des géniteurs avec les élevages réputés de France, importe des animaux d'Angleterre. Les animaux de l'élevage de Grillemont sont primés dans de nombreux concours régionaux et nationaux. M^{me} de Saint-Seine est élue vice-Présidente de FNEC en 1958. Dotée d'une forte personnalité et désirant prendre le contrôle du Livre Généalogique Alpin (LGA), elle fait transférer le siège parisien de cet organisme dans son château de Grillemont. Elle en assume le secrétariat, aidée de quatre employés, de 1962 à 1972. Ainsi, pendant dix ans, elle occupe une position éminemment stratégique pour contrôler et orienter le patrimoine génétique du cheptel caprin français.

La Direction des Services Agricoles (DSA) d'Indre-et-Loire joue un rôle important dans la création du Syndicat. M. Adolphe Fatoux, ingénieur des Services Agricoles à Tours depuis 1949, en charge des productions animales, consacre une grande partie de son temps au développement de la filière caprine. En tant que secrétaire du Syndicat, il crée un bulletin de liaison. Ce bulletin, très modeste au départ, devient rapidement la revue bimensuelle *La Chèvre*. D'abord diffusée en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, la revue touche progressivement la plupart des régions caprines de France. Avec beaucoup de zèle, M. Fatoux assure seul la gestion et la diffusion de la revue pendant seize années, jusqu'en 1974. Elle est encore aujourd'hui le magazine de référence des éleveurs de chèvres.

En 1965, la DDA (Direction départementale de l'Agriculture, qui a remplacé l'ancienne DSA), recense tous les élevages caprins du département d'Indre-et-Loire. Le niveau de précision jamais égalé de cette enquête, donne une photographie précise du cheptel caprin du département. L'Indre-et-Loire compte 27400 chèvres réparties dans 6035 élevages soit une moyenne de

4,5 chèvres par élevage (Fig. 4). Les chèvres sont présentes dans la totalité de 281 communes du département avec un moyenne de 97 animaux par commune. Les élevages sont concentrés au sud de la Loire dans des zones bien spécifiques : Plateau de Sainte-Maure, Pointe sud, Lochois, Richelais, Chinonais.

Ce recensement montre que les petits élevages traditionnels prédominent : 95% ont moins de 10 chèvres. Cependant, depuis quelques années déjà, les actions du Syndicat et de la DDA encouragent l'agrandissement des troupeaux. Cinq éleveurs possèdent plus de 50 chèvres (Fig. 5) et 44 ont entre 20 et 40 animaux.

Parmi ces éleveurs pionniers, le cas de M. Lucien Héribert est typique. Jeune agriculteur sur la petite exploitation familiale, M. Héribert se spécialise dans l'élevage des chèvres. Rapidement, il constitue un grand troupeau en

Canton	Nombre de chèvres	Nombre d'élevages	Chèvres/élevage
Loches	2 519	488	5,2
Sainte-Maure	2207	284	7,8
Ligueil	2109	415	5,1
Richelieu	2013	388	5,2
Bléré	1852	480	3,9
Le Grand-Pressigny	1824	334	5,5
Preuilly-sur-Claise	1736	313	5,5
Descartes	1464	258	5,7
Chinon	1377	205	6,7
Montrésor	1088	305	3,6
L'Île-Bouchard	1085	209	5,2
Chambray-lès-Tours	1024	206	5,0
Cantons > 1 000 chèvres	20298	3885	5,2

Fig. 4 : enquête DDA-1965, Indre-et-Loire, Élevages caprins.

NOM Prénom	Commune, lieudit	Nombre de chèvres
HÉRIBERT Lucien	Pussigny, Bois-Rond	80
VÉZIN Jacques	Le Grand-Pressigny, La Vienne	72
DELABARRE Élie	Marcilly-sur-Maulne, Le Viornay	70
FERRAND Bernard	Anché	60
MERLOT Jean	Braslou	59

Fig. 5 : enquête DDA-1965, Indre-et-Loire. Les cinq plus grands élevages.

acquérant des animaux dans les élevages élites de la région. Il construit la première « stabulation libre » du département avec une plateforme de traite. Les performances laitières sont enregistrées par l'organisme départemental du Contrôle laitier. M. Héribert installe une fromagerie climatisée. Avec son épouse, il produit des fromages affinés de type Sainte-Maure-de-Touraine, écoulés chez les meilleurs fromagers de Tours et de Paris et servis sur les meilleures tables. Le succès de l'entreprise permet à M. et M^{me} Héribert de rembourser les emprunts contractés auprès du Crédit Agricole et de mécaniser la traite en 1978.

Des expositions et concours caprins sont organisés annuellement par les Syndicats caprins et les DSA et DDA. Ces concours sont particulièrement actifs dans les trois départements de la région Centre (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Indre). Durant l'été 1958, trois concours de grande envergure rassemblent un grand nombre d'animaux et d'éleveurs autour de la race Alpine : Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher), Valençay (Indre), Sainte-Maure-de-Touraine (Indre-et-Loire). 208 animaux appartenant à 36 éleveurs y sont primés. En décembre 1959, le Syndicat caprin et la DSA d'Indre-et-Loire organisent un concours itinérant dans l'arrondissement de Loches. Une Commission ad hoc visite une douzaine d'élevages candidats, comprenant entre 2 et 50 chèvres. Onze éleveurs sont récompensés pour la qualité de leur troupeau (pureté génétique, homogénéité, état des animaux) et pour la qualité de leur chèvrerie (propreté, luminosité, aération, organisation). Les concours caprins se poursuivent annuellement jusque dans les années 1990. Ils sont l'occasion pour les éleveurs de comparer leurs animaux et la technicité de leur élevage. Ils stimulent beaucoup le développement de la filière caprine en région Centre, une des plus dynamiques de France.

Le syndicat de contrôle laitier et beurrier d'Indre-et-Loire est créé en 1950 pour les bovins. Les éleveurs de chèvres rejoignent le syndicat au début des années 1960 pour contrôler et améliorer les performances laitières de leurs troupeaux. Dès 1964, dix-sept éleveurs participent à ce contrôle.

Les races alpines (chamoisée et Saanen) s'imposent, remplaçant la race locale. Les éleveurs font inscrire leurs animaux au LGA. L'Indre-et-Loire, sous l'impulsion de M^{me} la comtesse de Saint-Seine, secrétaire du LGA, incite les éleveurs à sélectionner et à proposer leurs meilleurs animaux. C'est ainsi qu'en 1960, l'Indre-et-Loire compte déjà 46 chèvres et 18 boucs inscrits, répartis chez 20 éleveurs.

Le développement des techniques d'élevage (contrôle laitier et sélection, stabulation libre, traite mécanique, sanitaire, alimentation rationnelle) conduit la FNEC à recruter des techniciens caprins pour conseiller les éleveurs. Le premier d'entre eux est M. Debouver, embauché en 1960 pour les trois départements de la région Centre : Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher.

La Touraine est en tête de l'élevage caprin français. En 1971, l'Institut Technique de l'Élevage Ovin et Caprin (ITOVIC) choisit la ville de Tours pour accueillir la deuxième conférence internationale de l'élevage caprin d'après-guerre, après celle Londres en 1964. Les séances se déroulent dans les salons de la mairie du 17 au 20 juillet. Plus de 230 chercheurs, techniciens et éleveurs, représentant 23 pays des cinq continents y participent.

Les fromages dits fermiers constituent 70 % de la production totale. Dans une grande proportion, ils sont vendus frais à des « affineurs » qui en assurent la commercialisation. Les 30 % restants sont produits par des laiteries (une vingtaine, coopératives ou privées) qui collectent le lait chez les éleveurs.

Dès les années 1950, la promotion de l'image de marque du fromage de Sainte-Maure-de-Touraine est une préoccupation pour les élites locales et les éleveurs. En 1954, Marc Desaché, maire de Sainte-Maure et Conseiller Général, appuyé par l'Union Commerciale de la Ville, dépose une marque et fait imprimer un papier d'emballage de présentation uniforme portant, outre la désignation et la marque du fromage, le numéro de chaque producteur. L'année suivante, afin d'inciter les producteurs fermiers non seulement à développer la fabrication, mais également à parfaire la qualité, est organisé un premier concours de fromage de Sainte-Maure-de-Touraine dans les halles de la Ville. Le premier concours de fromages fermiers est organisé en 1971 à Sainte-Maure. La Commanderie du Fromage de Sainte-Maure-de-Touraine est créée en septembre 1972 pour défendre et représenter le fromage local en France et à l'étranger.

DE 1975 À NOS JOURS

Une page se tourne pour la filière caprine en Touraine. Les deux institutions nationales (LGA et la revue *La Chèvre*) installées dans la région, migrent vers la capitale. Suite à la *Loi sur l'Élevage* (28-12-1966), le LGA, dont le siège est au château de Grillemont (La Chapelle-Blanche, Indre-et-

Loire) depuis 1962, devient l'UPRA-Caprine (Unités Nationales de Sélection et de Promotion de Race-Caprine) en juin 1972 et déménage à Blois (Loir-et-Cher). En 1995, l'UPRA-Caprine change de nom pour CAPRIGENE et se déplace à Mignaloux-Beauvoir (Vienne) sur le site de CAPRI-IA (Capri-Insémination Artificielle). En 2008, CAPRIGENE et CAPRI-IA fusionnent pour donner CAPGENES. La revue La Chèvre dont le siège est à Tours (DDA) depuis 1958, déménage à Paris au siège de l'ITOVIC en 1974.

Le dynamisme de l'élevage caprin initié durant les Trente Glorieuses se poursuit, de jeunes éleveurs s'installent et la production augmente, occasionnant plusieurs crises cycliques de surproduction (1981, 1987, 1995, 2001), qui plongent la filière caprine dans l'inquiétude. Pour y faire face, les éleveurs agrandissent leur cheptel et les petits troupeaux traditionnels disparaissent (Fig. 6). Le contrôle laitier officiel se répand dans un nombre croissant d'élevages au niveau national (Fig. 7). L'exploitation statistique des données recueillies dans les fermes permet à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) et l'ITOVIC (Institut Technique de l'Élevage Ovin et Caprin)

Critères	1975	2015
Nombre de chèvres total	40 000	28 000
Nombre d'élevages	6 000	200
Nombre moyen de chèvres par élevage	6,7	140

Fig. 6 : évolution du cheptel et des élevages caprins en Indre-et-Loire entre 1975 et 2015.

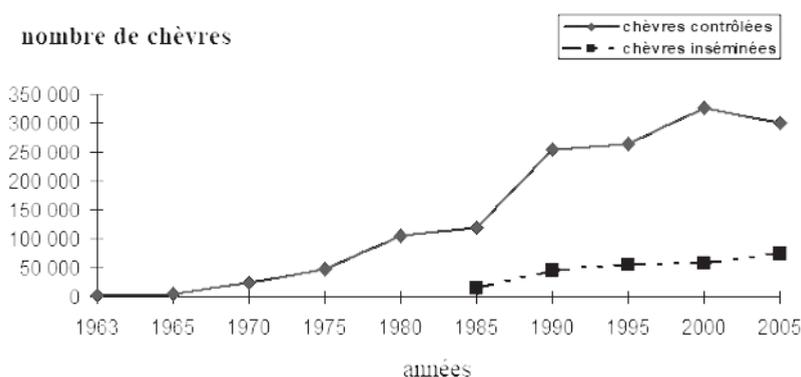


Fig. 7 : évolution du nombre de chèvres contrôlées et inséminées en France de 1963 à 2005 (source : Agnès Piacère dans *Ethnozootecnie*, n° 85, 2008, p. 40).

d'identifier les meilleurs géniteurs (boucs et chèvres) et de mettre en place un schéma global de sélection intégrant l'insémination artificielle. Les performances laitières des chèvres augmentent significativement (Fig. 8). Les éleveurs adoptent les nouvelles techniques pour améliorer la productivité de leur troupeau : traite mécanique, contrôle des chaleurs pour regrouper les périodes de reproduction, contrôles sanitaires, alimentation à l'auge, zéro pâturage. Cependant le coût des innovations est onéreux, obligeant les éleveurs à une grande rigueur de gestion.

La Touraine conserve sa notoriété pour l'élevage des chèvres, puisque la 7^e Conférence internationale sur les caprins se tient au Palais des congrès Le Vinci à Tours du 14 au 20 mai 2000. Elle réunit 830 participants venus de 76 pays.

Les producteurs s'organisent pour promouvoir l'image de marque du fromage type Sainte-Maure-de-Touraine. En 1978 est créé, avec la collaboration du Comité de Promotion « Centre Val de Loire Berry », un label régional « Sainte-Maure-de-Touraine ». La première Foire aux Fromages est organisée à Sainte-Maure en 1982. Cet événement accroît la renommée du

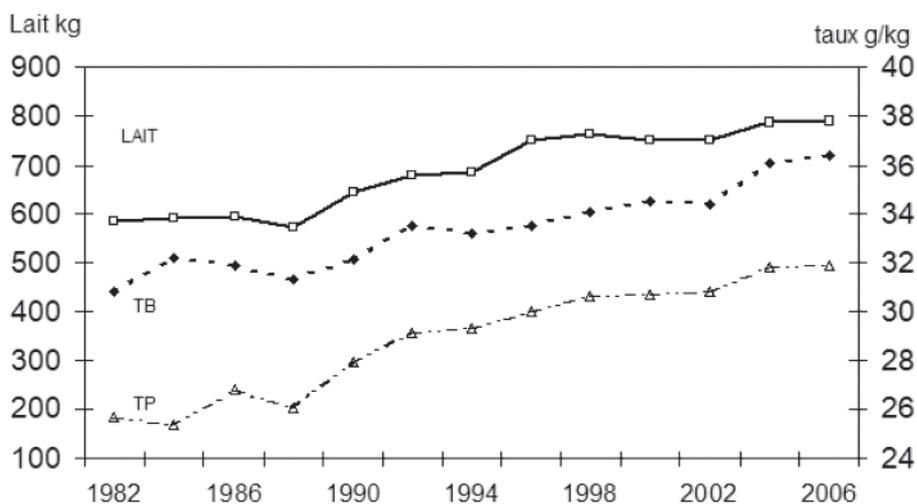


Fig. 8 : évolution des performances laitières des chèvres contrôlées en France de 1980 à 2007. Lait, en kg/chèvre/lactation. TB, taux butyreux en g/kg. TP, taux protéique en g/kg (source : Agnès Piacère dans *Ethnozootechnie*, n° 85, 2008, p. 42).

produit et contribue à l'obtention de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) par décret du 29 juin 1990. L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) accordée en 2008 remplace l'AOC. Les producteurs désirant vendre leur fromage en AOC sont soumis à un cahier des charges : zone de collecte du lait (tout le département d'Indre-et-Loire, et une partie des départements limitrophes : Loir-et-Cher, Indre, et Vienne); trois races de chèvres sont autorisées (Alpine chamoisée, Saanen, Poitevine) (Fig. 9); préparation et forme du fromage, alimentation des animaux etc. Chaque fromage comporte une paille de seigle centrale pour maintenir sa rigidité (Fig. 10) et certifier l'authenticité du produit (n° du producteur etc.). Ces pailles, récoltées à l'ancienne, sont conditionnées et gravées au laser par les résidents de l'Établissement et Service

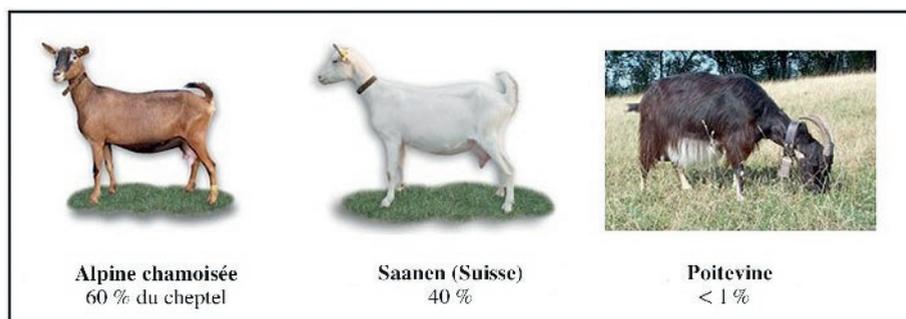


Fig. 9 : races de chèvres autorisées pour produire le fromage AOP Sainte-Maure-de-Touraine.



Fig. 10 : fromage AOP Sainte-Maure-de-Touraine avec sa paille.

d'Aide par le Travail (ESAT) à Bridoré près de Loches. Le « Comité inter-professionnel Sainte-Maure de Touraine », reconnu officiellement en 2007, gère la production de l'AOP et coordonne la promotion commerciale. L'AOP Sainte-Maure-de-Touraine est la première appellation de fromage de chèvre parmi les quinze produites en France. Les ventes ne cessent d'augmenter depuis 2010. En 2018, 1 847 tonnes sont commercialisées, ce qui représente 7,7 millions de fromages individuels. Cette production, a pour origine 20 millions de litres de lait cru entier produits par 122 éleveurs. Les fromages fermiers ne représentent plus que 23 % du tonnage. Les 77 % restants sont produits par sept laiteries industrielles (Coopérative de Verneuil-sur-Indre, La Cloche d'Or à Pont-de-Ruan, Agrial-Eurial-Poitouraine à Tournon-Saint-Martin etc.).

En ce début du XXI^e siècle, l'élevage caprin est prospère et constitue la production animale la plus rentable de la Touraine. Malgré cette situation favorable, les éleveurs prenant leur retraite ont du mal à trouver des repreneurs. L'élevage caprin est exigeant en main-d'œuvre surtout avec une production fromagère à la ferme. La Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire organise des manifestations (rallye des fermes laitières à reprendre, expositions caprines à Ferme-Expo-Tours) pour attirer des candidats et susciter des vocations.

SOURCES

Archives départementales d'Indre-et-Loire : 911W37-38 (enquête DDA 1965).

Bulletin de la Société Nationale d'Acclimatation de France (années 1854 à 1946).

Ethnozootchnie, n° 85, 2008, Histoire et évolution des races et des productions caprines. 130 p.

Ethnozootchnie, n° 107 (à paraître). Histoires des régions caprines françaises (tome II, 2019).

Journal d'agriculture pratique (années 1837 à 1938).

Le Magazine de la Touraine, n° 29 et n° 30, 1989.

Revue *La Chèvre* (années 1958 à 2018).

<http://histoire-agriculture-touraine.over-blog.com/>

<https://www.inao.gouv.fr/produit/3293>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DELFOSSÉ Claire, *Chèvre des champs ou chèvre des villes? Les différentes fonctions de la chèvre dans l'entre-deux-guerres*, Rurality [En ligne], 20 | 2007. 18 p.

DELFOSSÉ Claire, *La France fromagère (1880-1890)*, Paris, Ed. La Boutique de l'Histoire, 2007, 270 p.

DELFOSSÉ Claire, LE JAOUEN Jean-Claude, «De la zoologie à la zootechnie : l'évolution de la sélection caprine au XX^e siècle», *Ethnozootecnie*, 1999, n° 63, p. 101-112.

